

L'OFFICIER DU MINISTÈRE PUBLIC  
PRES LE TRIBUNAL DE COMPIEGNE  
41, Rue SAINT GERMAIN  
60200 COMPIEGNE

L'Officier du Ministère Public

à

*Maître Xavier MORIN - Docteur en droit*  
**AVOCAT AU BARREAU DE PARIS- 6 rue RENE  
BAZIN  
75016 PARIS**

**Dossier n° 12/0006 (AFM n° 86112)**

Référence : Appel et visite uniquement le LUNDI de 9 H à 16 H

Rédacteur : EC

Maître,

Par courrier en date du 30 avril 2015, vous avez appelé mon attention, en qualité de conseil de M.

pour l'(les) infraction(s) suivante(s):

- 1 fois **000210** INOBSERVATION, PAR CONDUCTEUR DE VEHICULE, DE L'ARRET IMPOSE PAR UN FEU ROUGE ART.R.412-30 AL.1,AL.2, AL.3 C.ROUTE. ART.R.412-30 AL.4,AL.5 C.ROUTE.  
Infraction(s) relevée(s) à **COMPIEGNE(60200), RUE** en date du **25/** à **00h33**,  
par procès verbal n° **6085003** dressé par **CSP COMPIEGNE**, avec le(s) véhicule(s) immatriculé(s) :

Après examen du dossier, j'ai décidé de restituer les points auprès du fichier national des permis de conduire et d'abandonner les poursuites.

L'action publique est éteinte.

Je vous prie d'agréer, Maître, l'expression de mes salutations distinguées.

Fait à COMPIEGNE, le 09/06/2015

L'OFFICIER DU MINISTÈRE PUBLIC  
Sébastien CHALVET

